

2P2M

Société Civile au capital de : 754 000 Euros
Siège social : LE MESNIL ESNARD (76240)
29 Bis Rue de Belbeuf, 5 Allée du Vert Mesnil
RCS ROUEN : 100 948 611

* *

DECISION COLLECTIVE DES ASSOCIES

* *

L'AN DEUX MIL VINGT SIX
Le 2 mars
A 11 heures

Les associés de la SCI 2P2M se sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation de la gérance, conformément aux lois et statuts.

Monsieur Pierre BARBIER préside la séance en qualité de gérant de la société.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Pierre BARBIER, à concurrence de 1 134 parts sociales numérotées de 1 à 1 134, ci :	1 134 parts
- Madame Muriel BARBIER, à concurrence de 374 parts sociales numérotées de 1 135 à 1508, ci :	374 parts

Monsieur le Gérant constate que les associés présents possèdent le nombre de parts requis pour la validité de la présente assemblée.

L'Assemblée peut, en conséquence, valablement délibérer.

Monsieur le Gérant dépose sur le bureau le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Monsieur le Gérant rappelle à l'Assemblée qu'elle a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- acter la cession de la nue-propiété de parts de Monsieur Pierre BARBIER et Madame Muriel BARBIER au profit de leurs enfants Monsieur Pierre-Alexandre BARBIER et Madame Manon BARBIER
- mettre les statuts à jour en conséquence,
- pouvoir à donner au gérant.

Puis Monsieur le Gérant met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale déclare avoir pu prendre connaissance de l'acte de donation de parts sociales de la Société 2P2M reçu par Maître Charlotte CORDONNIER, notaire à SAINT PIERRE LES ELBEUF le 2 mars 2026 et prend acte de la cession de la nue-propiété des 1036 parts sociales, savoir :

- Monsieur Pierre-Alexandre BARBIER

518 parts en nue-propiété numéros 1 à 332 et 1 135 à 1 320

- Madame Manon BARBIER

518 parts en nue-propiété numéros 333 à 664 et 1 321 à 1 506

L'USUFRUIT réservé au profit de Monsieur Pierre BARBIER et Madame Muriel BARBIER prendra fin au décès du survivant d'eux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents, représentant la majorité requise.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de mettre à jour les statuts en conséquence, l'article deuxième du Titre II paragraphe B est désormais rédigé comme suit :

« Le capital social est fixé à la somme de : SEPT CENT CINQUANTE-QUATRE MILLE EUROS (754 000,00 EUR).

Le capital social est divisé en mille cinq cent huit parts (1 508 parts), de cinq cent euros (500,00 EUR) chacune, numérotées de 1 à 1 508 attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir :

	Pleine propriété	Usufruit	Nue-propiété
Monsieur Pierre BARBIER 470 parts en pleine propriété numéros 665 à 1 134 et 664 parts en usufruit numéros 1 à 664	470	664	
Madame Muriel VILCOQ 2 parts en pleine propriété numéro 1 507 à 1 508 et 372 parts en usufruit numéros 1 135 à 1 506	2	372	
Monsieur Pierre-Alexandre BARBIER 518 parts en nue-propiété numéros 1 à 332 et 1 135 à 1 320			518
Madame Manon BARBIER 518 parts en nue-propiété numéros 333 à 664 et 1 321 à 1 506			518
TOTAL	472	1 036	1 036

»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents, représentant la majorité requise.

TROISIEME RESOLUTION

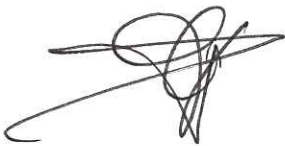
L'Assemblée Générale décide de donner tous pouvoirs à Monsieur Pierre BARBIER son gérant afin de signer tous actes et pièces dont besoin sera en vue de réaliser les formalités de mise à jour du registre du commerce et des société suite à la cession et généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents, représentant la majorité requise.

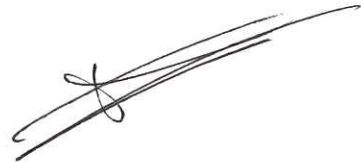
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que de dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés présents.

Monsieur Pierre BARBIER

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Madame Muriel BARBIER

A handwritten signature in black ink, featuring a long, sweeping horizontal stroke with a small loop in the middle and a short vertical stroke intersecting it.